

Sciences Économiques et Sociales

Formation : Classes sociales et rapports sociaux de genre

Orléans

7 décembre 2023

TRANSPOSITION DIDACTIQUE

Atelier 2.

La pertinence d'une approche de
la société française en termes de
classes sociales

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Programme officiel

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
Comment est structurée la société française actuelle ?	Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

Extrait de la fiche des fondamentaux

Être capable de montrer que la pertinence de l'approche en termes de classes sociales est discutée.

Renforcement de l'approche en termes de classes sociales

- Accroissement des distances interclasses : renouveau des inégalités économiques depuis les années 80 ;
- Persistance de groupes sociaux aux conditions d'existence similaires qui peut favoriser l'émergence d'identifications subjectives à une classe sociale (Exemple : bourgeoisie)
- Idée de classe reprend du sens quand elle est combinée aux rapports de genre. Les dominations sociales s'expriment dans les rapports de classes mais aussi entre les genres (inégalités entre hommes cadres et femmes cadres) et à l'intérieur des genres (inégalités entre femmes cadres et femmes employées).

Fragilisation de l'approche en termes de classes sociales

- Réduction des distances interclasses à long terme : réduction des inégalités économiques et sociales, homogénéisation des conditions d'existence
- Augmentation des distances intraclasses : persistance ou croissance des inégalités au sein d'une catégorie selon le niveau de qualification, le caractère public ou privé de l'employeur, le secteur d'activité, la nature du contrat de travail (CDD/CDI) qui peut empêcher l'apparition d'un sentiment d'appartenance à une même classe sociale.
- Processus d'individualisation, qui repose sur l'autonomisation de l'individu par rapport à ses groupes d'appartenance, multiplie les identifications subjectives à différents groupes (religieux, genres, professionnels, politiques, etc.). Cela rend confus les frontières entre les classes sociales et accentue les distances intraclasses.

DOCUMENT 1. Espérance de vie des hommes à l'âge de 35 ans selon la catégorie sociale en années

	Hommes 1976- 1984	Hommes 1983- 1991	Hommes 1991- 1999	Hommes 2000- 2008	Hommes 2009- 2013
Cadres supérieurs	41,7	43,7	45,8	47,2	49,0
Professions intermédiaires	40,5	41,6	43,0	45,1	46,7
Agriculteurs	40,3	41,7	43,6	44,6	46,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	39,6	41,0	43,1	44,8	46,0
Employés	37,2	38,6	40,1	42,3	44,9
Ouvriers	35,7	37,3	38,8	40,9	42,6
Inactifs	27,7	27,5	28,4	30,4	33,1
Ensemble	37,8	39,2	40,8	42,8	44,5
Ecart entre cadres sup. et ouvriers	6	6,4	7	6,3	6,4

Lecture : compte tenu des niveaux de mortalité mesurés entre 2009 et 2013, un homme cadre de 35 ans pouvait espérer vivre en moyenne encore 49 années, soit jusqu'à 84 ans au total.

Source : INSEE – Observatoire des inégalités, « *Les inégalités d'espérance de vie entre les catégories sociales se maintiennent* », www.inegalites.fr, 14 avril 2020.

DOCUMENT 2. Salaires mensuels moyens nets en EQTP(1) dans le secteur privé selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2016

Catégorie socio-professionnelle	Montants mensuels nets (en euros)			Différence de salaires (F-H)/H (en %)
	Femmes	Hommes	Ensemble	
Cadres (2)	3477	4377	4060	-20,6
Professions intermédiaires	2055	2396	2241	-14,2
Employés	1549	1681	1590	-7,9
Ouvriers	1441	1731	1681	-16,8
Ensemble	1969	2431	2238	-19,0

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation depuis 2011. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.

Source : INSEE, DADS.

1 : Salaires en équivalent temps plein (EQTP) ; 2 : Y compris chefs d'entreprise salariés

Lecture : En 2016, le salaire mensuel moyen net des femmes cadres en équivalent temps plein était inférieur de 20,6% par rapport aux hommes cadres dans la même situation

DOCUMENT 3.

Maçons, chauffeurs, soudeurs, jardiniers, métalliers, commis de cuisine, dockers, ostréiculteurs... Selon l'Insee, la France compte 6,3 millions d'ouvriers, classés en trois catégories : qualifiés, non qualifiés et agricoles. Un chiffre en net recul par rapport aux années 1970. Alors qu'ils occupaient 40 % des emplois il y a quarante ans, ils n'en occupent plus que 20,5 % aujourd'hui. Continental, Metaleurop, Goodyear... Ce sont avant tout des postes non qualifiés du secteur industriel qui ont disparu : en moins de quinze ans, l'industrie a perdu près de 1,4 million d'emplois.

Mais si la figure mythique de l'ouvrier en bleu de travail sur une chaîne de production n'est plus centrale, les ouvriers ont investi d'autres secteurs : la moitié d'entre eux travaillent désormais dans le tertiaire, ils sont 15 % dans le bâtiment et, dans certains domaines, comme la logistique, leur nombre augmente.

Au total, un homme français sur trois ayant un emploi est encore un ouvrier. [...] « Leur déclin numérique est réel mais relatif, affirme David Gaborieau, sociologue du travail. Les ouvriers représentent encore près du quart (21,5 %) de la population active, c'est important. Ce qui a vraiment décliné, c'est leur visibilité. » [...]

Autre évolution, la frontière entre le monde des ouvriers et celui des employés n'a jamais été aussi floue. Une caissière qui accomplit une tâche d'exécution répétitive, codifiée et fortement encadrée n'est-elle pas, d'une certaine façon, une ouvrière ? Et un employé d'un centre d'appel ? D'une chaîne de restauration rapide ? Les classifications de l'Insee disent-elles tout du travail ouvrier ? [...]

« La notion de classe populaire, qui rassemble ouvriers et employés, permet de prendre en compte un double mouvement, explique Cédric Lomba, chargé de recherche au CNRS. D'un côté, le travail des employés s'est industrialisé, standardisé. Et à l'inverse, une partie des ouvriers réalise des tâches éloignées du monde manuel. [...] » Invisibles et souvent précaires, privés d'une représentation forte et valorisante, les ouvriers n'ont pourtant pas disparu. « La notion de classe populaire a un sens, assure Cédric Lomba. La bourgeoisie est la classe la plus mobilisée pour défendre ses intérêts, mais ce n'est pas parce que les autres classes sont moins mobilisées qu'elles n'existent pas. »

Perrine Mouterde, « Qui sont les ouvriers d'aujourd'hui ? », in Le Monde, 23 mai 2016.

DOCUMENT 4.

La sociologue Monique Pinçon-Charlot revient sur la mobilisation des habitants du très chic arrondissement parisien contre un projet de centre d'hébergement d'urgence, une fronde jamais vue qui démontre un fort sentiment d'impunité. Elle n'avait jamais assisté à un tel déferlement de violence. Lundi 14 mars au soir, la sociologue Monique Pinçon-Charlot, coauteur avec son époux, Michel Pinçon, de plusieurs ouvrages sur la bourgeoisie (Les Ghettos du gotha, Sociologie de la bourgeoisie, Voyage en grande bourgeoisie...), assistait à la réunion publique organisée à l'université Paris Dauphine, au sujet de la construction d'un centre d'hébergement d'urgence pour SDF dans le XVIème arrondissement, en lisière du bois de Boulogne. Ce projet, qui devrait être concrétisé d'ici l'été, s'est heurté au refus musclé des habitants du très chic quartier parisien lors de cette réunion d'information, très virulente et rapidement écourtée. La sociologue revient sur cette mobilisation [...] : « On a assisté à la mobilisation des membres de cette classe, une classe parfaitement consciente de ses intérêts, prête à tout pour défendre son entre-soi. Ils sont arrivés à plus de 1000 personnes... Pour quelque chose qui en plus n'est pas non plus la mer à boire : il s'agit d'un centre d'hébergement provisoire, dans un espace délimité, avec une architecture soignée... Il faut aussi rappeler que le XVIème ne dispose que de 18 places d'hébergement, alors qu'il y en a un millier dans chacun des autres arrondissements. »

Juliette Deborde, « Le XVIème est l'arrondissement de l'entre-soi bourgeois », Libération, 17 mars 2016.

DOCUMENT 5.

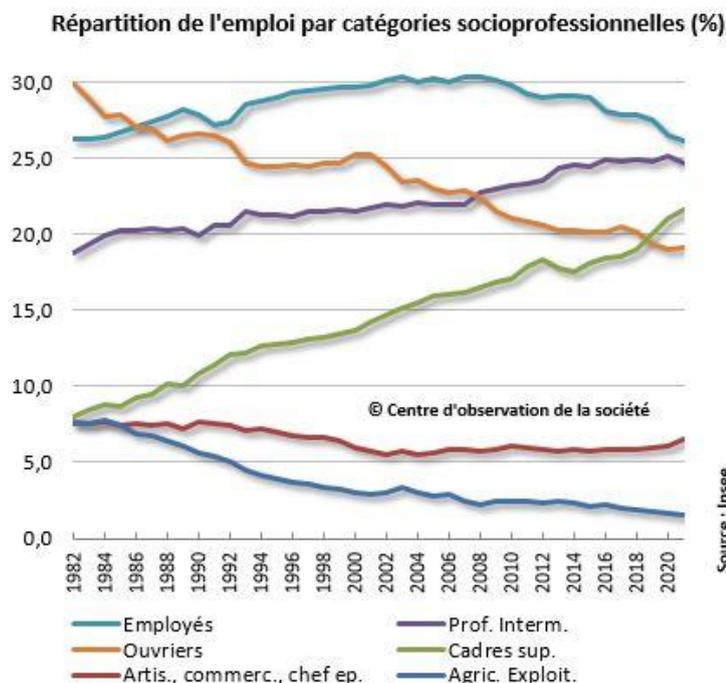
Les groupes sociaux occupent des places distinctes dans l'espace, à l'image des distances et des oppositions qui les définissent socialement. Les beaux quartiers s'opposent aux quartiers populaires, et les uns et les autres aux quartiers à la configuration sociale moins tranchée où dominent les classes moyennes. L'argent permet aux familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie de s'approprier les plus beaux espaces, puis de traduire les distances sociales en distances spatiales au point que la position occupée dans l'espace urbain devient l'expression spatiale de la position occupée dans la société. [...] A Paris comme ailleurs, les classes sociales occupent des quartiers différents, à l'image des distances et des oppositions qui les définissent socialement. [...]

Le pouvoir économique et social est donc aussi un pouvoir sur l'espace : ceux qui concentrent toutes les formes de richesse disposent de moyens financiers leur permettant de résider où bon leur semble. Et ils choisissent de manière systématique de se joindre à leurs semblables dans des espaces qui ont été créés par eux et pour eux, et dont ils détiennent le monopole. L'entre-soi résidentiel favorise les réseaux de solidarité et d'échange [...]. Les relations quotidiennes [...] favorisent les amitiés et les amours de façon suffisamment endogamique(1) pour assurer la reproduction des privilèges au sein des grandes familles fortunées.

Monique PINÇON-CHARLOT, Michel PINÇON, Etienne LECROART, Panique dans le 16ème, 2017.

1 : endogamique : l'endogamie est observable dans les sociétés ou les milieux sociaux où l'on choisit son partenaire (ami, conjoint) à l'intérieur de son groupe d'appartenance.

DOCUMENT 6.



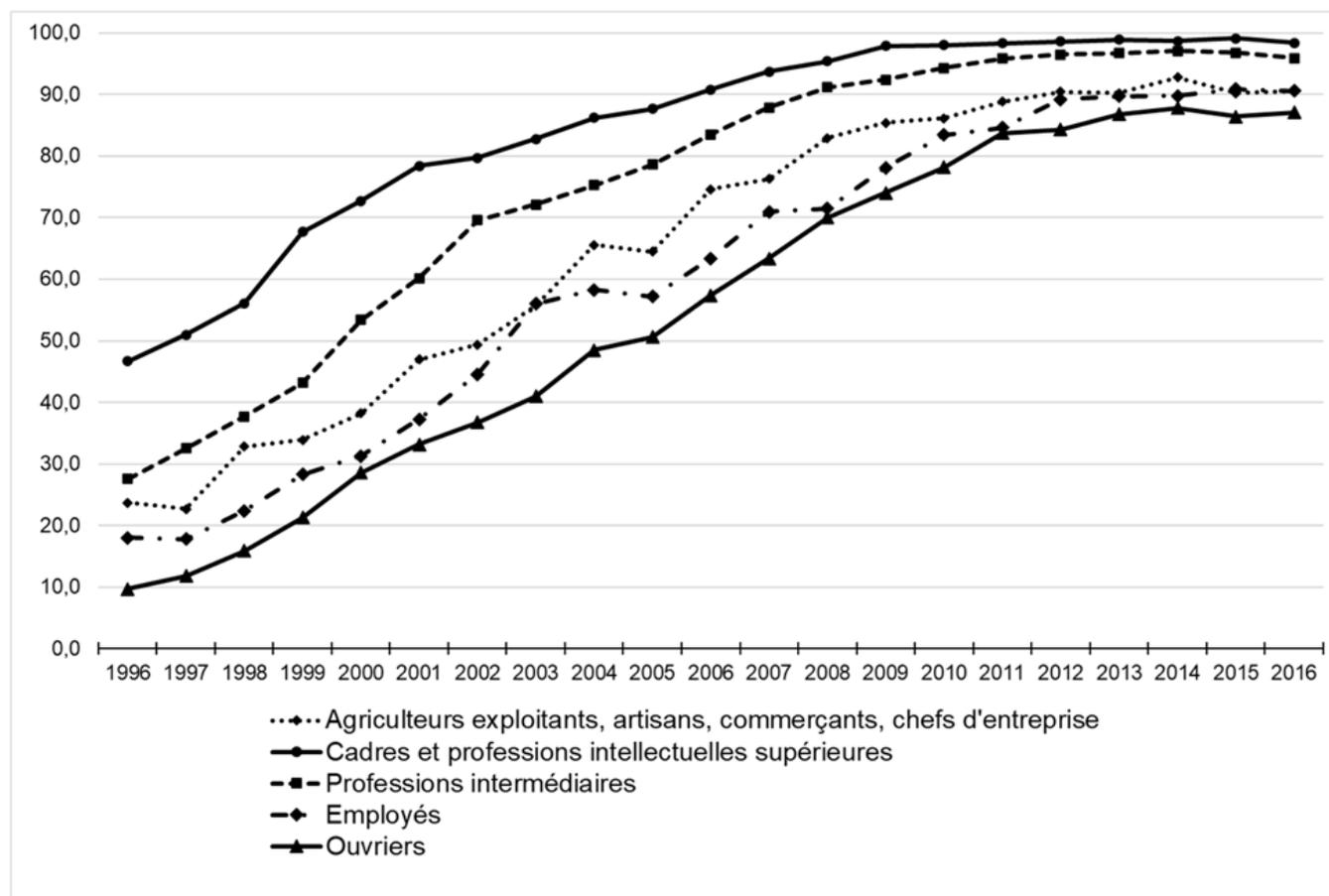
DOCUMENT 7. Part des revenus des 1 % ayant les plus hauts revenus en France, 1900-2014



Note : distribution du revenu national avant impôts (et avant taxes et transferts, à l'exception des retraites et allocations chômage) parmi les adultes.

Source : d'après Bertrand GARBINTI et Jonathan GOUPILLE-LEBRET, « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Economie et Statistique*, 2019

DOCUMENT 8. Taux d'équipement des ménages en micro-ordinateur (y compris portable) en France, en pourcentage, entre 1996 et 2016, selon la catégorie socio- professionnelle



Champ : ensemble des ménages en France métropolitaine.

Source : « Équipement des ménages 1996-2016 », *Insee Résultats*, INSEE, 2017.

DOCUMENT 9. Équipement des ménages en biens durables selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019 (en %)

Type d'équipement	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers (y compris ouvriers agricoles)
Téléviseur	95,2	91,0	88,9	94,2	95,0	97,1
Téléphone portable	97,3	98,8	99,5	99,5	99,7	99,3
Ordinateur	82,9	96,4	98,6	96,3	90,1	86,4
Connexion à internet	85,6	96,7	98,5	97,4	93,2	93,3
Voiture	94,7	91,0	86,7	90,4	81,2	89,0
Deux voitures ou plus	47,9	46,7	42,9	45,1	31,1	46,4

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages dont la personne de référence a 16ans ou plus.

Source : d'après INSEE, 2020.

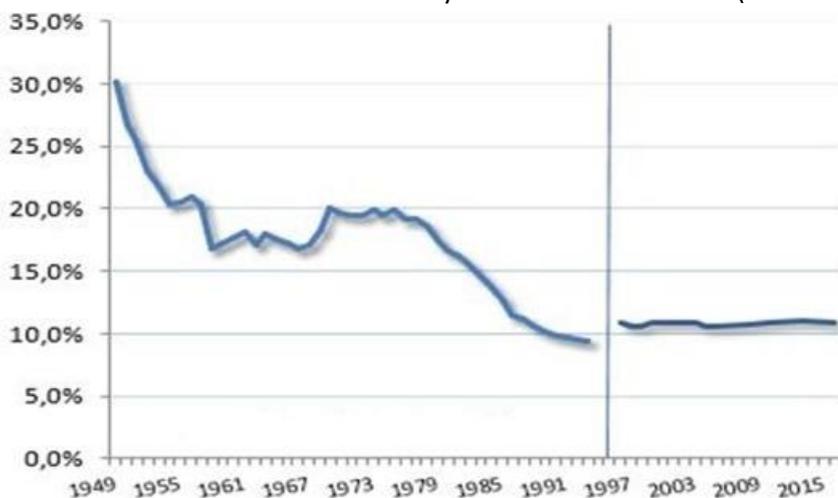
DOCUMENT 10. Sentiment d'appartenance à une classe sociale en France (en %)

« Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? Et, si oui, laquelle ? »

Sentiment d'appartenance	1966	2000	2010	2015
Total NON	39	46	36	35
Total OUI	61	54	64	65
- dont la classe bourgeoise	4	2	3	1
- dont la classes dirigeante	-	-	-	0
- dont les cadres	1	3	2	3
- dont les classes moyennes	13	27	38	38
- dont la classe ouvrière	23	9	6	6
- dont les commerçants	1	-	-	0
- dont les pauvres	3	1	2	3

Source : L'état de l'opinion, TNS-Sofres, 2016

DOCUMENT 11. Évolution du taux de syndicalisation en France (en % de la population active)



Note de lecture : rupture de série en 1996.

Source : d'après « Le taux de syndicalisation se stabilise à un niveau très faible », Centre d'observation de la société, 22 juillet 2019.

DOCUMENT 12. Évolution de la répartition du niveau de diplôme selon le niveau de qualification (en %)

		Employés qualifiés	Employés non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ensemble
1982-1984	Diplôme du supérieur (bac + 3 ou plus)	2	0	0	0	6
	Bac + 2	4	0	1	0	7
	Bac, brevet professionnel ou équivalent	16	3	3	2	10
	CAP ¹ , BEP ² ou autre diplôme équivalent	34	18	38	22	25
	Aucun diplôme, CEP ³ ou brevet des collèges	44	79	58	76	52
	Total	100	100	100	100	100
2012-2014	Diplôme du supérieur (bac + 3 ou plus)	9	3	2	3	21
	Bac + 2	17	5	5	4	16
	Bac, brevet professionnel ou équivalent	31	16	17	16	19
	CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	28	34	47	34	25
	Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges	15	42	29	43	19
	Total	100	100	100	100	100

Champ : actifs occupés de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales.

Source : d'après enquêtes Emploi, INSEE, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, janvier 2017.

DOCUMENT 13.

Les identités sexuelles et ethniques sont de plus en plus prégnantes dans la définition de la position des individus et de la conscience qu'ils s'en forgent. Comment définir la position d'une famille dont le père est ouvrier et immigré et dont la mère, française, est infirmière ? Comment mettre ensemble les ouvriers d'EDF, dont le statut reste relativement protégé, et les ouvriers précaires des travaux publics et des PME [...] S'il y a toujours une classe ouvrière, il est de plus en plus difficile de faire comme s'il s'agissait d'un groupe homogène.

Les modes d'identification subjective se sont brouillés et la classe sociale n'est plus l'indicateur le plus efficace des attitudes et des comportements : le genre, le diplôme, le parcours personnel, l'origine ethnique, le quartier de résidence permettent d'anticiper les dispositions des acteurs de façon plus précise et plus efficace que la seule appartenance de classe. [...] Ce brouillage des styles de vie se manifeste d'ailleurs dans le vocabulaire social lui-même, où le mot « classe sociale » a quasiment disparu.

François Dubet, « Que faire des classes sociales ? », Lien social et Politiques, 2003.

DOCUMENT 14.

Régine, étudiante.

« Est-ce qu'on a qu'une seule identité ou est-ce que c'est l'ensemble qui fait la personne ? Moi je ne me considère pas comme étant noire, je suis juste humaine avant tout. Je suis une femme, je suis noire, mais ça c'est des choses qu'on n'a pas choisies et c'est pas seulement ça qui arrête mon identité [...]. Aujourd'hui, si on me demande d'où je viens eh bien je suis bretonne. Voilà, je me sens bretonne, j'ai grandi en Bretagne, après je me sens française, je me sens girondine¹, et après, mon identité elle est de l'autre côté, en Afrique, et c'est tout ça qui fait ma personne... ».

François DUBET, *Ce qui nous unit. Discriminations, égalité et reconnaissance*, 2016.

1 : habitante du département de la Gironde.

DOCUMENT 15.

L'article [...] a entraîné des débats acharnés entre les tenants de la « mort des classes » et ceux du « futur prometteur de l'analyse en termes de classe » [...]. L'idée des premiers est que les « classes sociales » sont des agrégats¹ de moins en moins cohérents et à l'appartenance desquelles s'associent de moins en moins de comportements particuliers. On a vu que l'immobilité sociale avait diminué au cours du temps. La conséquence est qu'en dehors des agriculteurs, aucune catégorie socioprofessionnelle ne peut être considérée comme un groupe clos. Ainsi, moins d'un quart des membres de la catégorie des « cadres supérieurs » auront été élevés dans cette catégorie et un cinquième sont des ouvriers. [...]

L'analyse des sociétés occidentales organisées en classes sociales est remise en cause d'un autre point de vue. C'est l'idée que celles-ci sont en fait de plus en plus structurées par des formes d'individualisation ou d'individualisme. [...] L'individualisation correspond à l'idée que les individus auraient de plus en plus la possibilité et le désir, voire l'obligation, de choisir leur façon de vivre, leurs pratiques culturelles et leurs orientations de valeur, indépendamment de déterminations – liées notamment à leur éventuelle appartenance de classe – qui, auparavant, s'imposaient à eux sans qu'ils en aient conscience et faisaient correspondre des styles de vie et des pratiques culturelles à des groupes sociaux bien différenciés. Le développement de l'individualisation des modes de vie et des valeurs, s'il était avéré, affaiblirait évidemment le pouvoir de structuration des comportements par d'éventuelles appartenances de classes. L'homogénéité interne de celles-ci serait remise en cause par l'apparition de styles de vie divers choisis par les individus.

Source : Michel FORSÉ (dir) : « La stratification sociale et les inégalités », in La société française, 2011.

DOCUMENT 16.

L'individualisation est au cœur du nouveau modèle managérial. Mise en place à partir du milieu des années 1970, elle était censée, selon le patronat, répondre positivement aux revendications des salariés qui, au cours de la plus longue grève du XXe siècle, réclamaient plus de dignité, d'autonomie, de liberté et de reconnaissance dans leur travail (Boltanski, Chiapello, 1999). Elle a pris la forme de la polyvalence, des horaires variables, de l'individualisation des primes puis des salaires, et culmine avec la personnalisation des objectifs, des évaluations, des formations et des carrières. Elle a largement contribué à déstabiliser, voire éliminer les collectifs de travail et avait donc cet avantage, du point de vue du patronat qui l'introduisait, d'inverser un rapport de forces devenu par trop défavorable. Or ces collectifs, qui étaient la cible des politiques de modernisation des entreprises, jouent un rôle très particulier dans la préservation de la santé physique et mentale des travailleurs. Informels et clandestins, non-inscrits dans les organigrammes, constitués de salariés travaillant côte à côte dans la durée et confrontés aux mêmes conditions de travail, ils jouent un rôle non négligeable dans la régulation des pénibilités au travail. Ils interviennent dans la gestion des difficultés, de la complexité et ainsi du stress lié au travail. L'élément le plus décisif dans cette gestion réside dans la capacité de ces collectifs à conquérir de l'autonomie en mettant en synergie l'expérience de chacun, ses compétences, ses qualités à produire du sens autour de valeurs partagées en lien avec le sentiment d'un destin commun dans l'entreprise. En mutualisant des connaissances, des pratiques propres à leur activité, les collectifs fonctionnent comme un soutien professionnel (ils pratiquent couramment l'entraide), mais aussi affectif et psychique car ils permettent de minimiser l'inquiétude face à l'inconnu. Les collectifs contribuent ainsi à une certaine sérénité au travail en aidant les uns et les autres à faire face aux contraintes de diverses natures inscrites dans toute activité professionnelle. Les collectifs jouent aussi un rôle essentiel en décryptant les pénibilités, les souffrances ressenties au travail.

Source : Danièle LINHART, « Une individualisation systématique de la gestion des salariés et de l'organisation du travail », Connexions, n°103, 2015

